

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121 Spray**Code produit:** L1**Version actuelle:** 4.1.0, établi le: 07.04.2022**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 05.07.2021**Région:** CH**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****Universal Cleaner 121 Spray**

Dénomination de la substance aerosol

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Pulvérisateur pour le nettoyage et le dégraissage

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**BBC Cellpack GmbH
Carl-Zeiss-Strasse 20
79761 Waldshut-Tiengen

N° de téléphone +49 (0)7741 6007-0

N° Fax +49 (0)7741 64989

e-mail electrical.products@cellpack.com

Service émetteur / téléphone

+49 (0)7741 6007-0

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

msds@cellpack.com

Identification de l'importeur**Adresse**Cellpack AG Electrical Products
Anglikerstrasse 99
CH-5612 Villmergen

N° de téléphone +41 56 618 18 18

N° Fax +41 56 618 12 45

e-mail verkauf.epschweiz@cellpack.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

145; de l'étranger: +41 44 251 51 51 (Centre Suisse d'Information Toxicologique)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**Aerosol 1; H222
Aquatic Chronic 3; H412
Eye Irrit. 2; H319
Skin Irrit. 2; H315
STOT SE 3; H336**Informations relatives à la classification**

La classification et l'étiquetage en matière de corrosion / irritation cutanée sont basées sur les résultats des études toxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

La classification et l'étiquetage en matière du potentiel de mutagénicité sur cellules germinales sont basées sur les résultats des études toxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

La classification et l'étiquetage en matière de cancérogénicité sont basées sur les résultats des études toxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121 Spray

Code produit: L1

Version actuelle: 4.1.0, établi le: 07.04.2022

Version remplacée: 4.0.0, établi le: 05.07.2021

Région: CH

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger



SGH02



SGH07

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

propane-2-ol

acétone

hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes, <5% n-hexane

Mentions de danger

H222

Aérosol extrêmement inflammable.

H229

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315

Provoque une irritation cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

P271

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P337+P313

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P410+P412

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501

Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Éléments d'étiquetage additionnels

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Conserver hors de la portée des enfants.

Contient environ 95% (en masse) d'ingrédients inflammables.

Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents (annexe VII):

15% -< 30% hydrocarbures aliphatiques

UFI: EFF2-JEHM-9003-CY7X

2.3 Autres dangers

Forme des mélanges explosifs au contact de l'air.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121 Spray

Code produit: L1

Version actuelle: 4.1.0, établi le: 07.04.2022

Version remplacée: 4.0.0, établi le: 05.07.2021

Région: CH

Caractérisation chimique

Dénomination de la substance aerosol

3.2 Mélanges

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration
			%
1	propane-2-ol		
	67-63-0 200-661-7 603-117-00-0 01-2119457558-25	Eye Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H336	>= 25,00 - < 50,00 % en poids
2	acétone		
	67-64-1 200-662-2 606-001-00-8 01-2119471330-49	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 EUH066	>= 25,00 - < 50,00 % en poids
3	hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes, <5% n-hexane		
	64742-49-0 921-024-6 - 01-2119475514-35	Aquatic Chronic 2; H411 Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 Asp. Tox. 1; H304	>= 10,00 - < 25,00 % en poids
4	dioxyde de carbone		
	124-38-9 204-696-9 - -	Press. Gas refr. liq.; H281	>= 5,00 - < 10,00 % en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

Amenée d'air frais, mettre à l'état de repos et maintenir au chaud. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Mettre en position latérale de sécurité lors de la perte de connaissance et demander les conseils d'un médecin.

Après contact cutané

Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

Après contact oculaire

Retirer les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement le médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Garder au repos.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121 Spray**Code produit:** L1**Version actuelle:** 4.1.0, établi le: 07.04.2022**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 05.07.2021**Région:** CH

- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Agent d'extinction approprié**Mousse résistant aux alcools, CO₂, poudres, vapeur d'eau**Agent d'extinction non approprié**

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire à alimentation autonome en air. Dans le cas d'un incendie refroidir avec l'eau les récipients. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Tenir à l'écart de toute source d'incendie. Ne pas inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent ; éviter l'utilisation de solvants.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé. Observer les réglementations de la protection du travail.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121 Spray

Code produit: L1

Version actuelle: 4.1.0, établi le: 07.04.2022

Version remplacée: 4.0.0, établi le: 05.07.2021

Région: CH

Mesures techniques et conditions de stockage

Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Conserver les récipients à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1 Paramètres de contrôle
Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
	MAK (SUVA)		
	2-Propanol / 2-Propanol		
	VLE (courte durée)	1000 mg/m ³	400 ml/m ³
	VLE (8h)	500 mg/m ³	200 ml/m ³
	Remarque/s	SSC B	
2	acétone	67-64-1	200-662-2
	MAK (SUVA)		
	Aceton / Acétone		
	VLE (courte durée)	2400 mg/m ³	1000 ml/m ³
	VLE (8h)	1200 mg/m ³	500 ml/m ³
	Remarque/s	B	
	2000/39/EC		
	Acetone		
	VLE (8h)	1210 mg/m ³	500 ppm
3	dioxyde de carbone	124-38-9	204-696-9
	MAK (SUVA)		
	Kohlendioxid / Gaz carbonique		
	VLE (8h)	9000 mg/m ³	5000 ml/m ³
	2006/15/EC		
	Carbon dioxide		
	VLE (8h)	9000 mg/m ³	5000 ppm

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC
valeurs DNEL (travailleurs)

valeurs DNEL (travailleurs)					
N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	propane-2-ol			67-63-0 200-661-7	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	888	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	500	mg/m³
2	acétone			67-64-1 200-662-2	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	186	mg/kg/jour
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	2420	mg/m³

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121 Spray

Code produit: L1

Version actuelle: 4.1.0, établi le: 07.04.2022

Version remplacée: 4.0.0, établi le: 05.07.2021

Région: CH

3	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	1210	mg/m ³
	hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes, <5% n-hexane			64742-49-0 921-024-6	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	773	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	2035	mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	propane-2-ol			67-63-0 200-661-7	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	26	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	319	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	89	mg/m ³
2	acétone			67-64-1 200-662-2	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	62	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	62	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	200	mg/m ³
3	hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes, <5% n-hexane			64742-49-0 921-024-6	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	699	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	699	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	608	mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	propane-2-ol		67-63-0 200-661-7	
	Eau	eau douce	140,9	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	140,9	mg/L
	Eau	eau marine	140,9	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	552	mg/L
	Eau	eau marine sédiment	552	mg/L
	sol	-	28	mg/kg
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	2251	mg/L
	empoisonnement secondaire concerne : aliments	-	160	mg/kg
2	acétone		67-64-1 200-662-2	
	Eau	eau douce	10,6	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	21	mg/L
	Eau	eau marine	1,06	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	30,4	mg/kg
	Eau	eau marine sédiment	3,04	mg/kg
	sol	-	29,5	mg/kg
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100	mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Equipeement de protection individuelle
Protection respiratoire

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121 Spray

Code produit: L1

Version actuelle: 4.1.0, établi le: 07.04.2022

Version remplacée: 4.0.0, établi le: 05.07.2021

Région: CH

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

En cas de contact à court terme / protection contre projections:

Matériau approprié	butyl-caoutchouc		
Epaisseur du matériel	>	0,7	mm
Temps de passage	>=	480	min

Divers

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation	
liquide	
Etat/Couleur	
Aérosol	
incolore	
Odeur	
de solvant	
pH	
Donnée non disponible.	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	
Non applicable	
Point de fusion/point de congélation	
Donnée non disponible.	
Température de décomposition	
Donnée non disponible.	
Point d'éclair	
Non applicable	
Température d'inflammation	
Donnée non disponible.	
Température d'auto-inflammabilité	
Valeur	425 °C
Inflammabilité	
Donnée non disponible.	
Limites inférieure d'explosion	
Valeur	0,6 % en vol
Limites supérieure d'explosion	
Valeur	12 % en vol

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121 Spray

Code produit: L1

Version actuelle: 4.1.0, établi le: 07.04.2022

Version remplacée: 4.0.0, établi le: 05.07.2021

Région: CH

Pression de vapeur		
Valeur	4,0	hPa
Température de référence	20	°C
Remarque/s	pression à l'intérieur de la canette	
Valeur	7,0	hPa
Température de référence	50	°C
Remarque/s	pression à l'intérieur de la canette	

Densité de vapeur relative		
Donnée non disponible.		

Densité relative		
Donnée non disponible.		

Densité		
Valeur	0,77	g/cm³
Température de référence	20	°C

Solubilité dans l'eau	
Remarque/s	insoluble

Solubilité	
Donnée non disponible.	

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
	log Pow	0,05	
	Température de référence	25	°C
	Source	ECHA	
2	acétone	67-64-1	200-662-2
	log Pow	-0,23	
	Méthode	QSAR	
	Source	ECHA	

Viscosité	
Donnée non disponible.	

Caractéristiques des particules	
Donnée non disponible.	

9.2 Autres informations

Autres informations	
Donnée non disponible.	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

Donnée non disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

10.4 Conditions à éviter

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7. Protéger du rayonnement solaire.

10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121 Spray

Code produit: L1

Version actuelle: 4.1.0, établi le: 07.04.2022

Version remplacée: 4.0.0, établi le: 05.07.2021

Région: CH

10.6 Produits de décomposition dangereux

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
DL50		5840	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	acétone	67-64-1	200-662-2
DL50		5800	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétone	67-64-1	200-662-2
DL50		> 15800	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
CL50		> 10000	ppmV
Durée d'exposition		6	h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	acétone	67-64-1	200-662-2
CL50		76	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes, <5% n-hexane	64742-49-0	921-024-6
CL50		> 25,2	mg/l
Durée d'exposition		4	h

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121 Spray

Code produit: L1

Version actuelle: 4.1.0, établi le: 07.04.2022

Version remplacée: 4.0.0, établi le: 05.07.2021

Région: CH

Etat d'agrégation	Vapeur
Espèces	rat
Source	ECHA

Corrosion cutanée/irritation cutanée	
N°	Nom du produit
1	Universal Cleaner 121 Spray
Évaluation	irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	
N°	Nom du produit
1	Universal Cleaner 121 Spray
Évaluation	irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		cobaye	
Méthode		OCDE 406	
Source		ECHA	
Évaluation		non sensibilisant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	acétone	67-64-1	200-662-2
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		cobaye	
Source		ECHA	
Évaluation		non sensibilisant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Mutagénicité sur les cellules germinales	
N°	Nom du produit
1	Universal Cleaner 121 Spray
Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétone	67-64-1	200-662-2
Voie d'exposition		par inhalation	
NOAEC		2200	ppm
Type d'examen		Étude de toxicité pour le développement prénatal	
Espèces		rat	
Méthode		OECD 414	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Cancérogénicité	
N°	Nom du produit
1	Universal Cleaner 121 Spray
Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121 Spray

Code produit: L1

Version actuelle: 4.1.0, établi le: 07.04.2022

Version remplacée: 4.0.0, établi le: 05.07.2021

Région: CH

1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
Voie d'exposition		par inhalation	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	acétone	67-64-1	200-662-2
Voie d'exposition		orale	
NOAEL		10000	ppm
Espèces		rat	
Méthode		OECD 408	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
Voie d'exposition		par inhalation	
NOAEC		19000	ppm
Espèces		rat	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
3	hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes, <5% n-hexane	64742-49-0	921-024-6
Voie d'exposition		par inhalation	
NOAEC		14000	mg/m ³
Espèces		rat	
Source		ECHA	

Danger par aspiration

Donnée non disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans le mélange au-delà des limites d'exposition professionnelle indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire et des effets néfastes pour les reins, le foie et le système nerveux central. Les symptômes et les signes se traduiront par des céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, somnolence et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les contacts prolongés ou répétés avec le mélange peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites de contact non allergiques et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

11.2 Informations sur les autres dangers
Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
CL50		9640	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pimephales promelas		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
2	acétone	67-64-1	200-662-2
CL50		5540	mg/l
Durée d'exposition		96	h

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121 Spray

Code produit: L1

Version actuelle: 4.1.0, établi le: 07.04.2022

Version remplacée: 4.0.0, établi le: 05.07.2021

Région: CH

Espèces	Oncorhynchus mykiss
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
3	hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes, <5% n-hexane
	64742-49-0
	921-024-6
CL50	11,4 mg/l
Durée d'exposition	96 h
Espèces	Oncorhynchus mykiss
Méthode	OCDE 203
Source	ECHA

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
CE50	>	10000 mg/l	
Durée d'exposition		24 h	
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
2	acétone	67-64-1	200-662-2
CE50		8800 mg/l	
Durée d'exposition		48 h	
Espèces	Daphnia pulex		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes, <5% n-hexane	64742-49-0	921-024-6
LE50		3 mg/l	
Durée d'exposition		48 h	
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes, <5% n-hexane	64742-49-0	921-024-6
LE50		30 mg/l	
Durée d'exposition		72 h	
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121 Spray

Code produit: L1

Version actuelle: 4.1.0, établi le: 07.04.2022

Version remplacée: 4.0.0, établi le: 05.07.2021

Région: CH

Type	BOD/COD		
Valeur	53	%	
Durée	5	jour(s)	
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
2	acétone	67-64-1	200-662-2
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur	90,9	%	
Durée	28	jour(s)	
Méthode	OCDE 301 B		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
3	hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes, <5% n-hexane	64742-49-0	921-024-6
Valeur	98	%	
Durée	28	jour(s)	
Méthode	OCDE 301 F		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
log Pow		0,05	
Température de référence		25	°C
Source	ECHA		
2	acétone	67-64-1	200-662-2
log Pow		-0,23	
Méthode	QSAR		
Source	ECHA		

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations
Ne pas jeter égouts ou dans les parages.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Seulement les cuvettes d'aérosol complément vidées passer a la recuperation des matieres secondaires doit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le CH-Ordonnance du DETEC sur les listes pour les mouvements des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121 Spray

Code produit: L1

Version actuelle: 4.1.0, établi le: 07.04.2022

Version remplacée: 4.0.0, établi le: 05.07.2021

Région: CH

Code de déchets 15 01 04; 15 emballages métalliques; emballages contenant des résidus de
01 10* substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils
peuvent être réutilisés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional
d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe 2
Code de classification 5F
Numéro ONU UN1950
Nom technique AÉROSOLS
Code de restriction en tunnels D
Étiquette 2.1

14.2 Transport IMDG

Classe 2
Numéro ONU UN1950
Nom et description AEROSOLS
EmS F-D, S-U
Étiquettes 2.1
Remarque/s Emballage externe (caisses ou cartons) doit correspondre au moins aux Directives
pour la groupe d'emballage II.

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe 2.1
Numéro ONU UN1950
Nom et description Aerosols, inflammable
Étiquettes 2.1
Remarque/s Emballage externe (caisses ou cartons) doit correspondre au moins a la groupe
d'emballage II (IATA - directive 5.2 PI203).

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121 Spray

Code produit: L1

Version actuelle: 4.1.0, établi le: 07.04.2022

Version remplacée: 4.0.0, établi le: 05.07.2021

Région: CH

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 . N° 3

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l' annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	acétone	67-64-1	200-662-2	75
2	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger : P3a

Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)

Teneur en VOC	95,80	%
Valeur VOC	737,7	g/l

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H281	Contient un gaz réfrigéré; peut causer des brûlures ou blessures cryogéniques.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMC O GmbH.

Prod-ID 613887